



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Burkina Faso

Question écrite n° 72988

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre des affaires étrangères sur les atteintes aux droits de l'homme au Burkina Faso. Selon le Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP), 106 exécutions extra-judiciaires ont eu lieu au cours des trois derniers mois au Burkina Faso. Toujours selon cet organisme, la police serait impliquée dans la plupart de ces exécutions. Aussi, il aimerait savoir quelles sont les intentions du Gouvernement pour encourager le gouvernement du Burkina Faso à ouvrir une enquête exhaustive et impartiale afin de déterminer qui sont les responsables de ces massacres.

Texte de la réponse

En réponse aux accusations du Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP), le Gouvernement burkinabé a expliqué que, face à l'insécurité qui a augmenté ces derniers mois, une opération de lutte contre la criminalité avait été engagée. Le Gouvernement a reconnu que cette campagne avait pu causer un certain nombre de décès, tout en réfutant le terme d'exécutions sommaires. Il a proposé au MBDHP ainsi qu'aux autres organisations issues de la société civile intéressées l'établissement d'un partenariat pour examiner les conditions actuelles de sécurité et vérifier les accusations portées. La France contribue depuis plusieurs années au renforcement de l'Etat de droit au Burkina Faso, qui passe par une sensibilisation des forces de l'ordre aux droits de la personne et par un meilleur respect des procédures. Une large part de la coopération française en matière de police est consacrée à la formation en ces domaines. De plus, la France, avec d'autres partenaires du Burkina Faso, s'engage dans un important programme de réforme de l'institution judiciaire, qui doit permettre une meilleure protection des droits de l'homme dans ce pays.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72988

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 805

Réponse publiée le : 6 mai 2002, page 2295